



Code RNCP : . Code NSF : 211  
Fiche métier Rome : A1401—A1405



## CFPPA de l'Hérault

### Site Pézenas

8 allée du Général Montagne  
34 120 PEZENAS  
☎ 04 67 98.21.73  
cfppa.pezenas@educagri.fr  
www.epl.agropolis.fr

ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
**L'AVENTURE  
DU VIVANT**  
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE



# CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE Ouvrier Spécialisé de l'exploitation viticole CQP OSEV

## CONDITIONS D'ADMISSION

- ⊗ Etre âgé de plus de 18 ans
- ⊗ Etre demandeur d'emploi, inscrit à pôle emploi. (PRF)
- ⊗ Avoir défini et validé un projet professionnel auprès d'une des structures AIO
- ⊗ Etre sorti de formation initiale depuis plus de 6 mois (PRF)
- ⊗ Ne pas avoir de contre indication médicale
- ⊗ Supporter la station debout
- ⊗ Etre capable de lire une consigne
- ⊗ Etre en capacité de comprendre une consigne et de la re-transcrire

### Candidature :

- CV
- Lettre de Motivation
- Prescription complétée par un organisme agréé (Pôle Emploi, MLI, MLJ, CG34, Cap Emploi, CIDFF...)

*L'admission définitive s'opère après un examen approfondi du dossier d'inscription, de tests et d'un entretien de motivations auprès du Jury de sélection.*

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⊗ Former des salariés d'exploitation viticoles :
- ⊗ Effectuer la taille de la vigne
- ⊗ Effectuer le travail du sol sur une exploitation viticole
- ⊗ Effectuer les travaux de conduite du vignoble
- ⊗ Réaliser des traitements manuels phytosanitaires
- ⊗ Entretien le petit matériel
- ⊗ Conduire les tracteurs seuls ou attelés en toute sécurité

## DUREE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

### DUREE :

- ⊗ 525 heures au CFPPA
- ⊗ 280 heures en entreprise
- ⊗ 805 heures totales

### ORGANISATION DE LA FORMATION:

La formation en centre a lieu du lundi au vendredi en présentiel à raison de 35h par semaine.

## CONTENU DE LA FORMATION

Formation modulaire (bloc de compétence) pouvant être individualisée. Le parcours complet prévoit :

- ⊗ Travaux de la vigne : Système de tailles
- ⊗ Entretien des sols et des abords de la vigne
- ⊗ Traitements manuels

**Le référentiel de diplôme est disponible sur le site d'OCAPIAT:**

**[https://www.ocapiat.fr/wp-content/uploads/OS\\_viti\\_referentiels.pdf](https://www.ocapiat.fr/wp-content/uploads/OS_viti_referentiels.pdf)**

**Référentes Handicap : Chrystèle LECOMTE**



plus d'infos sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

## FINANCEMENT et RÉMUNÉRATION

*Coût pédagogique pris en charge :*

par le Conseil Régional Occitanie si vous êtes demandeur d'emploi (PRF)  
et/ou dans le cadre du CPF de transition professionnelle (salariés)

*La rémunération* est fonction de votre statut et selon la législation en vigueur.

Aucun frais de formation ne sera demandé

## MODALITES D'ÉVALUATION

Le/la candidat(e) au CQP par la voie de l'évaluation certificative doit se soumettre aux différents types d'évaluation prévus.

Pour chaque bloc de compétences :

- ⊗ une évaluation pratique (ou plusieurs, selon le cas),
- ⊗ des travaux en entreprise.

A la fin de la formation : une prestation orale devant le jury du CQP.

A la fin du processus d'évaluation et sur la base de l'ensemble des résultats obtenus par le(la) candidat(e), le jury décide d'attribuer (ou de ne pas attribuer) tout ou partie du CQP. En cas d'attribution partielle, la durée de validité des blocs est illimitée.

C'est la branche professionnelle (CPNE) qui délivre le CQP.

## ET APRES LE CQP OSEV?

**Débouchés métiers :**

⊗ Ouvrier spécialisé de l'exploitation viticole est un employé polyvalent qui, de façon autonome par rapport à une consigne, participe principalement aux travaux de la vigne.

**Poursuite d'étude :**

⊗ CQP Ouvrier qualifié de l'exploitation viticole



**Taux de réussite aux examens 2021: 82 %**

**Taux d'insertion professionnelle : 75%**

**Taux de satisfaction de la formation : 100 %**

**Référents :** Cédric LOSPIED, référent pédagogique du centre

Camille LALANNE Référente pédagogique de formation

Vanessa VELEZ, référente administrative